

Ludocare, spécialiste des thérapies digitales dédiées à la pédiatrie, annonce une levée de fonds de 4,2 M€



Paris, Lyon, le 4 juillet 2022 – Ludocare, acteur français du marché des thérapies digitales, annonce une levée de 4,2 Millions d'euros auprès de Karista et Bpifrance qui participe via son fonds Patient Autonome et le fonds French Tech Seed géré pour le compte de l'Etat par Bpifrance dans le cadre de France 2030. Ludocare a développé une thérapie digitale sous forme de compagnon médical connecté dédiée aux très jeunes enfants atteints de maladies chroniques comme l'asthme, pour répondre à l'enjeu majeur de la non-observance thérapeutique dans ce type de pathologies. Cette levée de fonds est destinée à accélérer le développement de la société en permettant le lancement d'une étude clinique, la mise en œuvre d'une stratégie de prescription médicale et le renforcement de ses équipes.

Installée à Lyon, Ludocare est un acteur français du marché des thérapies digitales, marché récent en Europe mais en très forte croissance dans le monde entier (TCAM +75%¹). Ces nouvelles thérapies (dites DTx) constituent des outils numériques dont l'objectif est de **prévenir, gérer ou traiter un trouble médical ou une maladie**. Très soutenue par son écosystème, Ludocare est lauréate de nombreux prix dont celui de la Thérapie Digitale de l'année lors du congrès MedInTechs 2022 et du Concours d'innovation i-Lab de 2019.

Alors que le **coût global de la mauvaise observance des maladies chroniques atteint près de 9.4 Milliards d'euros² en France**, Ludocare s'attaque à la maladie chronique respiratoire n°1 de l'enfant. Aujourd'hui **10,7 % des enfants sont atteints d'asthme en France³** (14% des enfants en moyenne dans le Monde⁴); l'asthme représente un enjeu de santé publique majeur **avec une observance qui est estimée à 30%⁵ à peine** à cause notamment de la lourdeur des traitements et de la complexité dans le bon usage des dispositifs. Cette faible observance a des conséquences médicales et économiques considérables.

La Thérapie digitale Ludocare fournit aux enfants un **accompagnement personnalisé** essentiel en complément de leurs traitements médicamenteux. Il autonomise l'enfant dans sa prise de traitement et agit à deux niveaux :

- L'observance quantitative, grâce aux rappels de prises pré-enregistrés par les parents dans une application connectée au robot, afin d'inscrire son traitement dans une routine ;
- le bon usage des dispositifs, en guidant l'enfant dans les bons gestes pour éviter les mésusages et maximiser l'efficacité des médicaments.

Au moment des prises de médicaments, le robot de Ludocare sonne et appelle l'enfant. Il ne l'accompagne pas à pas en énonçant le nom des médicaments et leur posologie ainsi qu'en montrant les bons gestes à faire par le biais d'animations sur l'écran. Il motive l'enfant en débloquent grâce à un algorithme apprenant des récompenses multimédia quotidiennes (chanson, histoire, jeu...) et personnalisées. Le robot transmet également les données de suivi de prise du traitement aux parents via l'application connectée, et au médecin lors des consultations. L'autonomisation dès le plus jeune âge des petits patients maximise leurs chances d'une prise en charge optimale et d'une vie sereine en meilleure santé malgré la pathologie.

¹ L'essor des thérapies digitales – Juniper Research 2019

² Améliorer l'observance – Traiter mieux et moins cher – IMS Health & Crips

³ Santé publique France 2019 – Prévalence et contrôle de l'asthme chez le jeune enfant en France

⁴ Global Asthma report 2018

⁵ Revue de pédiatrie Pulmonaire avril 2004 (Pubmed)



Il se tisse une meilleure acceptation par les malades de leur pathologie au travers de cet accompagnement digital quotidien, une forme de résilience bénéfique, un pacte familial autour du malade. Il encourage une déstigmatisation. Ainsi, l'enfant gagne en autonomie et en confiance en lui.

Cette levée de fonds va permettre à Ludocare de :

- Démarrer une étude clinique à grande échelle sur le territoire français afin de confirmer les très bons résultats de suivi déjà obtenus par Ludocare ces 3 dernières années sur plusieurs centaines de familles ;
- Mettre en œuvre une stratégie de prescription médicale via des partenariats commerciaux et la recherche de solutions de prise en charge financière pour les familles ;
- Étoffer l'équipe existante pour (i) continuer à faire connaître la solution thérapeutique en France, (ii) engager les développements sur d'autres pathologies chroniques pédiatriques pour constituer une véritable plateforme d'accompagnement des maladies chroniques pédiatrique et (iii) préparer l'accès à de nouveaux marchés internationaux.

✿ **L'enjeu global : répondre au problème de la non-observance thérapeutique en agissant dès l'enfance pour avoir un impact positif à long terme sur la santé des patients**

Les maladies chroniques, non-curables, obligeant à un suivi thérapeutique quotidien, telles que diabète, AVC, psychiatrie, maladies respiratoires, cancers en partie, sont en augmentation constante sur le plan mondial. Alors que **20% des décès aujourd'hui sont liés aux conséquences des pathologies chroniques et de leur mauvaise prise en charge**, l'un des principaux enjeux est ce que l'on appelle la non-observance thérapeutique.

L'observance se définit comme le respect par le patient des instructions médicales données par son médecin. Simple dans les faits, la réalité se révèle beaucoup plus complexe puisque **l'observance mondiale est inférieure à 50%**. Selon l'OMS, « résoudre le problème de la non-observance thérapeutique serait plus efficace que l'avènement de n'importe quel progrès médical ».

Pour Ludocare, si l'on veut avoir un impact positif à long terme il faut agir dès l'enfance. L'observance au-delà du respect strict des instructions est avant tout une question d'éducation, d'autonomie, mais aussi d'habitudes. Comme pour tous les autres apprentissages de la vie c'est dans la plus tendre enfance qu'il faut guider, éduquer, et accompagner vers la responsabilisation. Un patient acteur est un patient engagé et ce quel que soit son âge.

Ludocare se focalise sur **l'asthme** en premier lieu, **10% des enfants sont concernés** ce qui en fait la maladie chronique de pédiatrie numéro 1 dans le monde. **L'observance** chez l'enfant asthmatique est **évaluée à 30%**. Les traitements sont lourds et complexes d'utilisation ce qui entraîne de nombreux mésusages et donc une moins bonne efficacité du traitement. **Or, une mauvaise observance** conduit à un asthme **moins bien contrôlé**, une augmentation de la consommation de médicaments, de nombreuses hospitalisations et à l'absentéisme scolaire. Dans les cas les plus critiques ou lorsque les crises d'asthmes sont mal gérées la pathologie reste mortifère : elle tue **près de 1 000 personnes par an en France dont un adolescent toutes les 3 à 4 semaines !**

L'observance pédiatrique repose à 100 % sur les épaules des parents ; ce qui est source de tension et d'angoisse dans le foyer. Le phénomène d'inobservance pédiatrique est particulièrement difficile à mesurer. Il peut être un réel tabou pour les parents qui éprouvent un sentiment d'échec et de culpabilité.

Pour Alexandra de la Fontaine, présidente fondatrice de Ludocare, « Au-delà de l'impact médical, **la maladie chronique est discriminante. Notre engagement et notre motivation chez Ludocare sont plus que jamais de répondre à cet enjeu de santé publique majeur non-adressé depuis tant d'années. Nous contribuons à notre échelle à l'amélioration de la santé physique et psychique des enfants et au soulagement mental attendu de leurs familles. Cette levée va nous permettre de démontrer les bénéfices cliniques et économiques de notre thérapie digitale. Notre stratégie est de faire de la France un tremplin pour l'international.** »

Pour Catherine Boule, directrice générale de Karista « **Ludocare a une approche résolument originale et innovante, tentant de prendre le mal « à la racine » soit dès le plus jeune âge. Les premiers résultats obtenus avec le robot dans plus de 200 familles sont très encourageants et montrent une amélioration**



drastique de l'observance dans la durée. Il faut maintenant les valider cliniquement. La force de Ludocare repose aussi sur sa plateforme déclinable sur plusieurs pathologies chroniques. Nous sommes ravis d'accompagner Ludocare et son équipe dans cette nouvelle phase importante qui devrait nous ouvrir les portes d'un remboursement en France avant d'entrer dans d'autres géographies »

Pour Joséphine Marie, investisseur chez Bpifrance : « ***Nous avons été séduits par le positionnement unique de Ludocare qui adresse un problème majeur de santé publique et de société, le manque d'observance des enfants atteints de maladies chroniques, à commencer par l'asthme, première maladie chronique pédiatrique dont la prise en charge peut être nettement améliorée. Le potentiel de création d'une plateforme élargie à d'autres maladies et à d'autres pays nous semble créateur de valeur dans le temps. »***

Contacts presse :

CONTACTS MEDIAS

LUDOCARE : Vanessa Ralli – 06 61 18 06 52

KARISTA: Anna Casal anna.casal@strategieetmedias.com - 06 50 61 55 71

Bpifrance : Laure Schlagdenhauffen – laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr – 01 41 79 85 38

SGPI : presse.sgpi@pm.gouv.fr – 01 42 75 64 58

A propos de :

Ludocare

Créée en 2017, Ludocare est une start-up lyonnaise qui s'est donnée pour mission d'améliorer la santé des enfants atteints de maladies chroniques au travers de solutions dédiées. L'équipe se mobilise pour mettre l'innovation technologique au service des patients, de leur entourage et des professionnels de la santé. Sa thérapie digitale JOE est marquée CE DM de classe 1. Ludocare, au-delà de sa mission de santé publique s'engage fortement sur son territoire et auprès des publics fragiles en collaborant notamment avec un atelier d'assemblage qui œuvre pour la réinsertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. La solution est 100 % française, ses partenaires industriels se trouvent en région Auvergne-Rhône-Alpes. www.ludocare.com

KARISTA

Karista est une société de capital-innovation en phase de démarrage qui investit dans des projets ambitieux. Depuis 20 ans, nous accompagnons plus de 100 entreprises de leur création à leur succès dans les domaines de la Santé, du Digital, de la Technologie et du NewSpace. Parce que nous pensons que l'investissement n'est pas qu'une question d'argent mais surtout de personnes, nous accompagnons très en amont nos fondateurs et entrepreneurs. www.karista.vc

A propos de Bpifrance, du Fonds Patient Autonome et du Fonds French Tech Seed

Les investissements en fonds propres de Bpifrance sont opérés par Bpifrance Investissement. Bpifrance finance les entreprises – à chaque étapes de leur développements – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activités export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Le fonds Patient Autonome de Bpifrance, lancé début 2018, cible les start-ups qui développent des innovations permettant

- Une optimisation des coûts de santé, - Une meilleure prise en charge en participant à renforcer la relation entre un professionnel de santé et son patient (télémédecine, monitoring à distance, thérapies digitales),
- Une amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins,
- Des améliorations du parcours de soins en particulier sur les maladies chroniques (diabète, cancers, santé mentale, ...), en aidant à la prévention des maladies et de leurs complications, en facilitant le diagnostic de la maladie et en



suivant son évolution en temps réel notamment grâce à l'intelligence artificielle, le « deep/machine learning ». www.Bpifrance.fr

Doté de 500 millions d'euros, le Fonds French Tech Seed, opéré pour le compte de l'Etat par Bpifrance dans le cadre de France 2030, vise à soutenir les levées de fonds des start-up et des TPE innovantes de moins de 3 ans portant une innovation à forte intensité technologique. Issu de France 2030 et opéré par Bpifrance, le fonds repose sur des apporteurs d'affaires labellisés, chargés d'identifier et de qualifier ces jeunes pousses et de les mettre en relation avec des investisseurs privés. Ces apporteurs d'affaires, garants de la validité technologique du projet, permettront un investissement public, sous forme d'Obligations Convertibles jusqu'à 400 millions d'euros, en complément des capitaux apportés par les investisseurs privés. 100 millions d'euros sont de plus consacrés aux investissements en fonds propres en sus de la conversion des Obligations Convertibles.

A propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 : Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).

Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance, Banque publique d'investissement et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).
Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi